

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PÊCHE MARITIME
OFFICE DES CÉRÉALES
UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET
PROJET D'APPUI D'URGENCE A LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN TUNISIE PAUSAT 2023 - 2025
AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 04 / 2024
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTING POUR
L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSFORMATION DIGITALE DE LA
FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN TUNISIE

Référence de l'accord de financement : PRET BAD n° 2000300000151

N° d'Identification du Projet : P-TN-AAO-030

Le Gouvernement Tunisien a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement pour le Projet d'Appui en Urgence à la Sécurité Alimentaire en Tunisie PAUSAT répondant à une requête du Gouvernement Tunisien dans le cadre de la Facilité Africaine de Production Alimentaire d'Urgence AEFPPF pour faire face à la crise alimentaire et aux perturbations de l'approvisionnement en intrants agricoles découlant de la guerre en Ukraine.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante du projet relative à la mise en place d'une plateforme digitale multi-acteurs, l'office des céréales (Unité de coordination du projet) en charge de la mise en œuvre de ce projet, envisage de recruter à travers un AMI (Avis de Manifestation d'Intérêt) un Cabinet de consulting afin d'élaborer une feuille de route pour la transformation digitale de la filière céréalière en Tunisie et assurer l'assistance à sa mise en œuvre. Cette digitalisation se fera à travers l'installation d'une plateforme réunissant tous les acteurs de la filière, depuis l'étape de la recherche et vulgarisation à l'amont de la production jusqu'à l'étape de la consommation des produits finis, capitalisant les projets de numérisation de certaines de ses activités et intégrant ses différents process de collecte, de transport, de stockage, de transformation et de distribution.

L'Office des Céréales (UCP) invite les cabinets de Consulting intéressés à présenter leur candidature en vue de mener cette étude de manière à corréliser 3 axes, organisationnel, fonctionnel et technologique afin de développer un écosystème digital qui efface les frontières existants entre les différents intervenants.

Le cabinet devra fournir les prestations suivantes :

Phase 1 : Elaboration d'une feuille de route pour la transformation digitale de la filière céréalière en Tunisie

- Etape 1 : Bilan et analyse critique et détaillée des systèmes d'information existants.
- Etape 2 : Benchmark au niveau des pays similaires sur le plan organisation de la filière des céréales ayant réalisé un avancement dans sa digitalisation et sa gouvernance.
- Etape 3 : Cartographie des besoins par activité et évolution du système.
- Etape 4 : Présentation des scénarios proposés.
- Etape 5 : Formalisation du portefeuille des projets (Feuille de Route Opérationnelle).

Phase 2 : Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA)

- Etape 1 : Bilan de l'existant et analyse détaillée des solutions cibles objet de chaque projet.
- Etape 2 : Elaboration des termes de référence (cahiers des charges) relatifs aux projets structurants l'activité cible.
- Etape 3 : Assistance au choix des intégrateurs.
- Etape 4 : Assistance à la mise en place.

Tout cabinet de Consulting intéressé et dont les qualifications sont décrites ci-après pourra présenter sa candidature.

Les cabinets de consulting constituant la liste restreinte doivent avoir au moins 5 références récentes (courant les 8 dernières années, 2016-2023) dans des missions ayant le même degré de complexité : Par projet ayant le même degré de complexité, il est entendu une mission d'élaboration de plan de digitalisation, de mise à jour de feuille de route de système d'information (SI) ou de définition de plan de transformation ou de refonte du SI.

Toutes les références devraient être justifiées par un PV de réception ou une attestation de satisfaction ou tout autre document équivalent.

L'équipe de travail responsable de l'exécution de la mission, doit être au moins composée de :

- un (01) expert chef de projet
- un (01) expert Transformation SI et Digital
- un (01) expert Infrastructure et sécurité SI
- un (01) Architecte SI
- un (01) agronome
- un (01) géomaticien

Les cabinets de consulting intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant leurs qualifications pour les prestations envisagées (référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les cabinets de consulting peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au nouveau cadre de passation de marchés adopté par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque Africaine de Développement le 14 octobre 2015 et effectif au 1^{er} janvier 2016, et qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse email : **Ayari.Nizar@oc.com.tn** au plus tard le **07 / 05 /2024 à minuit**.

Pour toutes informations supplémentaires s'adresser au coordinateur du projet sur l'adresse email : Ayari.Nizar@oc.com.tn.